Zeitschrift: Shab.ch : schweizerisches Handelsamtsblatt = Fosc.ch : feuille officielle suisse du commerce = Fusc.ch : foglio ufficiale svizzero di commercio

Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft

Band: 138 (2020)

Heft: 174

Anhang: Meldungsanhänge : auf den nachfolgenden Seiten werden alle Meldungen mit unstrukturierten Anhängen aufgeführt

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Meldungsanhänge

Auf den nachfolgenden Seiten werden alle Meldungen mit unstrukturierten Anhängen aufgeführt.

Einladung zur ordentlichen Generalversammlung Centre Touristique Gruyères-Moléson-Vudalla S.A.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 08.09.2020
Numéro de publication: UP04-0000002402

Entité de publication
Etude De Notaires Kaelin & Associés, Avenue de la Gare 4, 1630 Bulle

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Centre Touristique Gruyères-Moléson-Vudalla S.A.

Centre Touristique Gruyères-Moléson-Vudalla S.A.
CHE-107.770.329
Place de l'Aigle 6
1663 Moléson-sur-Gruyères

Indications concernant l'assemblée générale:
02.10.2020, 17:00 heures, Restaurant de la Pierre à Catillon, à Moléson-sur-Gruyères

Texte d'invitation/ordre du jour:
Centre touristique Gruyères-Moléson-Vudalla S.A.
avec siège à Gruyères
Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 57ème exercice
vendredi 2 octobre 2020 à 17h00
au Restaurant de La Pierre à Catillon, à Moléson-sur-Gruyères
Les comptes et le rapport de gestion d'exercice, ainsi que le projet des statuts modifiés sont à la disposition des actionnaires au siège de la société, à Moléson-sur-Gruyères.
Tractanda statutaires
Modifications statutaires (annulation des actions au porteur suite à la nouvelle législation)
Divers
En application de la nouvelle législation et de l'obligation de transformer les actions au porteur en actions nominatives, nous prions les actionnaires de se présenter au siège de la société ou à l'assemblée munis de leurs actions au porteur en vue de leur conversion en actions nominatives.
Le conseil d'administration

TEXTE DE L'ANNONCE

Centre touristique Gruyères-Moléson-Vudalla S.A.
avec siège à Gruyères

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 57ème exercice
vendredi 2 octobre 2020 à 17h00
au Restaurant de La Pierre à Catillon, à Moléson-sur-Gruyères

Les comptes et le rapport de gestion d'exercice, ainsi que le projet des statuts modifiés sont à la disposition des actionnaires au siège de la société, à Moléson-sur-Gruyères.

Tractanda statutaires
Modifications statutaires (annulation des actions au porteur suite à la nouvelle législation)
Divers

En application de la nouvelle législation et de l'obligation de transformer les actions au porteur en actions nominatives, nous prions les actionnaires de se présenter au siège de la société ou à l'assemblée munis de leurs actions au porteur en vue de leur conversion en actions nominatives.

Le conseil d'administration